

Déclaration de candidature

* Section 1. Identification du candidat

Tomlinson Philippe
Nom (en lettres moulées) Prénom (en lettres moulées)

➤ Les prénom et nom seront orthographiés sur le bulletin de vote comme indiqués ci-dessus.

Cochez si le nom est différent de celui à la naissance ou de celui qui a été officialisé au *Registre de l'état civil*, mais qui est de notoriété constante dans la vie politique, professionnelle ou sociale;

Date de naissance

1970 / 06 / 06
Année Mois Jour

Adresse courriel obligatoire

philippe.tomlinson@gmail.com

Adresse (sur le territoire de la Ville de Montréal) qui vous rend éligible

5870 Jeanne-Mance H2V 4K8
No Rue, avenue, ... App. Code postal

Pièce d'identité jointe

⇒ assurance maladie

Section 2. Identification de l'appartenance politique (le cas échéant)

Nom du parti politique autorisé

⇒ PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE BERGERON

* Section 3. Identification du poste

Maire de la ville Maire d'arrondissement Colistier
 Conseiller de la ville Conseiller d'arrondissement Poste 1* Poste 2*

* Pour les arrondissements de LaSalle et Verdun seulement.

Arrondissement : OufremontDistrict électoral : Joseph-Berubien

* Section 4. Déclaration sous serment du candidat (l'expression du serment peut se faire au moyen de toute affirmation solennelle)

Je déclare sous serment que :

- 1) je suis éligible selon les conditions mentionnées à l'article 61 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM)
- 2) je ne suis pas dans un cas d'inéligibilité prévu aux articles 62 à 67 de cette loi, et notamment, je ne suis pas un fonctionnaire ou employé de la Ville de Montréal

Philippe Tomlinson
Signature du candidat

Déclaré sous serment devant moi le

24/09 2013

Mirille Matteau
Signature de la personne autorisée
à recevoir le serment

MIRILLE MATTEAU
Nom en lettres moulées de la personne
autorisée à recevoir le serment

ADJOINTE AU
PRÉSIDENT D'ÉLECTION
A titre de

* Les sections précédées d'un astérisque doivent obligatoirement être remplies.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.